

COMMUNE DE CAMPUAC

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 4 AOUT 2022

Présents : Thierry GOUMON, Benoit ALBESPY, Guillaume DELBOUIS, Jacques ABRIEUX, Aurélie DESMAZES, Adeline VERNHES, Mathieu PRADALIER, Christophe BARRIE, Nathalie LELOUP et Vanessa GROS

Excusé : Guillaume GIROU

Ordre du jour :

- Validation des marchés de travaux pour l'extension des ateliers municipaux et l'aménagement de la Mairie
- Recrutement d'un nouveau ou d'une nouvelle secrétaire de Mairie
- 30 ans du quillodrome
- Questions diverses

1. ADMINISTRATION

▪ Communauté de Communes : Adhésion au groupement de commandes pour des prestations de contrôles périodiques et vérification des jeux extérieurs proposée par la Communauté de Communes. Le but est de mutualiser les demandes de prestations et d'interventions pour négocier des tarifs plus compétitifs. Les élus présents valident le principe d'adhésion à ce groupement de commandes.

▪ Subvention AAPPMA de Rodez : dans la suite du partenariat engagé pour la gestion du lac, l'association de pêche a sollicité une subvention pour les aider au fonctionnement de leur structure, notamment à Campuac. Les élus décident d'accorder une subvention à hauteur de 305€.

▪ ZAN : le 28 juillet, Mr le Maire a participé à une rencontre à Flavin à l'initiative du Sénateur Jean-Claude Anglars accompagné des Sénateurs Alain Marc et de Jean-Baptiste Blanc Sénateur du Vaucluse et rapporteur sur la non artificialisation des sols (ZAN : Zone Artificialisation Nulle). L'état a décidé que l'aménagement des territoires devrait se faire à partir des régions (SRADET), qui s'appuiera des différents SCOT des départements lesquels s'appuieront des EPCI via leur PLUI, PETR.

La date d'envoi des copies de chaque structure devra se faire avant le 22 octobre 2022

En résumé, dans les années à venir, ce sera de plus en plus compliqué pour nos petites communes de réaliser des lotissements, des zones d'activités...

- Une 1^{ère} rencontre pour le PLUi est d'ailleurs programmée avec le cabinet City Sol, en charge par la Communauté de Communes du lancement du PLUi, le vendredi 2 septembre prochain.

2. CULTURE

Mr le Maire donne la parole à Nathalie LELOUP et Jacques ABRIEUX pour présenter les projets à venir :

- Bilan concert « Musique en joie » du mardi 26 juillet : bonne fréquentation, spectacle toujours aussi passionnant présenté par des jeunes talents
- Concert EUROPIK : il sera reconduit cette année le vendredi 5/08 en début de soirée, sous la forme d'un spectacle quizz.

- Balades contées : la troupe de conteuse est intervenue le 28 juillet à la Ruche, le 30 juillet autour d'une balade contée l'après-midi et le soir à la salle des fêtes, en extérieur. Cette dernière rencontre a connu une fréquentation décevante.
- Projet résidence artiste avril 2023 : du 17 au 21 avril prochains, une partie de la troupe « les Boudeuses » et de la « Compagnie Ephémère » sera en résidence à Campuac pour travailler ensemble sur le thème « païen ».

3. BATIMENTS

- Mairie : La CAO (Commission d'Appel d'Offres) s'est réunie lundi 1^{er} aout afin d'ouvrir les offres pour les travaux de réhabilitation de la Mairie ; 7 lots étaient à pourvoir.

Les entreprises retenues par lot, sont :

- Lot n°1 Gros œuvre : Costes maçonnerie Espeyrac
- Lot n°2 Menuiserie intérieur : en attente de précisions
- Lot n°3 Platerie : Vernhes Alexis Campuac
- Lot n°4 Faux plafond : Belet isolation Rodez
- Lot n°5 Peinture Sol souple : en attente de précisions
- Lot n° 6 Electricité : Vernhes Anthony Campuac
- Lot n° 7 Ascenseur : Negrier Salmiech

Le but est maintenant de démarrer les travaux au plus vite. L'architecte Ginisty est en charge de l'organisation et du suivi de ce chantier.

- Ateliers municipaux : La CAO s'est aussi réunie lundi 1^{er} aout afin d'ouvrir les offres pour les travaux d'extension du bâtiment services techniques, 3 lots étaient à pourvoir.

Les entreprises retenues par lot, sont :

- Lot n°1 Gros œuvre : LAYRAC BTP / Remize charpente / Goli menuiseries
- Lot n°2 Electricité : VERNHES Anthony
- Lot n°3 Aménagements extérieurs : LAYRAC BTP

Les travaux pourraient commencer à la rentrée de septembre.

4. COMMUNICATION

- 30 ans du quillodrome : un point a été fait pour vérifier l'organisation de cette manifestation, qui se tiendra le dimanche 7 août. Le but est de revenir sur ce magnifique élan qui avait traversé Campuac en 1991 et 1992 pour la construction de notre halle-quillodrome. Des expos photos, une vidéo, des temps de témoignages et de présentations de quelques animations seront présentées ce jour-là. Un temps convivial sera proposé après les traditionnels discours. Chacun sera sollicité pour veiller à ce que cette journée soit à l'image de la dynamique d'il y a trente ans...

5. SCOLAIRE

- Cantine : nous avons reçu une lettre recommandée en date du 13 juillet 2022 d'Arnaud RUBIN et Natacha AVERLY (Etablissement le Bistrot), réclamant 230 repas annulés sans justificatif d'après eux, comme le prévoit la convention et son article 6. Le montant s'éleverait à 1380€. Sans réponse favorable de notre part, ils saisiront leur protection juridique voir ensuite le tribunal administratif.

Pour information l'article 6 de la convention qui nous lie précise les règles en cas d'annulations : « Seules les annulations pour raisons majeurs et justifiées (maladie, accident, décès d'un proche) seront acceptées et devront impérativement être signalées à l'école.

Dans ce cas-là, le ticket sera rendu à la famille. Le cas échéant le ticket sera gardé et donc le repas sera considéré comme payé ».

Après échange, les élus municipaux décident de répondre à cette lettre en précisant que le règlement de l'établissement scolaire prévoit que toute absence doit être justifiée par un billet signé des parents ou du représentant légal, archivé au cahier d'appel des enseignants. Ces justificatifs sont archivés dans le respect des règles de confidentialité et de protection des données personnelles. De ce fait il semblerait que ces absences soient bien justifiées. Elles ont été malheureusement nombreuses ces derniers mois en raison de la situation sanitaire et des différents protocoles mis en place en milieu scolaire, face à l'épidémie de Covid.

Par conséquent et après vote du Conseil Municipal, la majorité des élus présents décide de ne pas accéder à leur requête.

- Cantine 2022/2023 : nous avons sollicité deux établissements pour la fourniture des repas cantine à compter de la rentrée prochaine, la Maison de retraite de Bozouls et l'auberge de Bruéjous. Nous comparons les offres et prendrons une décision au plus tôt pour pouvoir communiquer aux familles les nouvelles dispositions.
- Nous avons reçu une demande de la Commune d'Entraignes pour une participation aux frais scolaires pour deux élèves de notre Commune. Étant donné que notre commune a une école qui pourraient recevoir ces élèves, les élus considèrent qu'il n'y a pas lieu de donner suite à cette demande. Les familles doivent assumer leur choix.

6. PERSONNEL

- Remplacement du secrétaire de Mairie : suite à la demande de mutation du titulaire actuel du poste de secrétaire de Mairie, nous avons reçu dix candidatures. La commission « personnel » a souhaité proposer à trois candidats un entretien le lundi 25 juillet. Les membres du jury étaient : Adeline Vernhes, Stéphane Layrac et Thierry Goumon. À l'issue, nous avons retenu Madame Christel HENRY, actuellement en poste comme secrétaire de Mairie à Cassagnes Bégonhès. Mr le Maire doit contacter Monsieur Michel Costes, Maire de Cassagnes, afin de convenir des modalités et d'une date de mutation.

7. QUESTIONS DIVERSES

- Soirée agents-élus : elle aura lieu le samedi 3 septembre. L'après-midi, une randonnée sera proposée sur une partie du nouveau parcours Trail d'Aqui. La soirée se terminera au quillodrome par un temps convivial.
- Antenne téléphonie mobile : suite au refus de Mme et Mr Durand, propriétaire d'un terrain à Beauregard et de la famille Maillebauu au niveau du carrefour de la Baraque, l'entreprise en charge de trouver un emplacement recherche toujours un propriétaire qui accepterait de recevoir une antenne de téléphonie mobile pour améliorer le réseau sur le territoire. A suivre...
- Projet centrale photovoltaïque sur la Commune : rencontre de la société Enoé qui souhaite présenter un projet de centrale photovoltaïque au sol.
- Gestion des états des lieux salle des fêtes les week-ends : suite aux deux dernières années si particulières, les locations de la salle des fêtes semblent recommencer ; il faudrait donc relancer l'équipe de bénévoles. Benoit Albespy se charge de reconstituer une équipe.
- Intervention Lo País : l'Institut Occitan interviendra le vendredi 19 août pour recueillir les témoignages en occitan de plusieurs personnes de la Commune, dans le cadre de l'opération « País » organisée au niveau de l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes.